



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129673

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres de reconnaître le district, niveau d'organisation territoriale de l'union nationale du sport scolaire (UNSS), comme échelon opérationnel et les coordonnateurs de district qui sont des professeurs d'éducation physique et sportive comme chevilles ouvrières de l'organisation du sport scolaire dans le second degré, ainsi que d'encourager la création de réseaux d'associations sportives. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129673

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)